

# RAPPORT LOCAL

LA  
RÉUNION



---

**Accompagner**  
les employeurs publics  
dans leur politique handicap

---



Fonds pour l'insertion des personnes  
handicapées dans la Fonction publique



Photo de couverture : Rivière des Remparts, La Réunion

---

# LA RÉUNION

- ▶ Le mot de la DTH
- ▶ Ça s'est passé à La Réunion
- ▶ Chiffres clés
- ▶ Annexes

# LE MOT DE LA DTH



Laure Ben Moussi  
Directrice territoriale  
au handicap du FIPHFP

Pour la deuxième année consécutive, La Réunion dépasse, avec 6,37%, le taux d'emploi direct réglementaire fixé à 6%.

L'effort conduit par les employeurs des trois fonctions publiques est remarquable. Leur engagement à recruter des personnes en situation de handicap est soutenu : 44 % de recrutements en plus par rapport à 2023.

L'action du FIPHFP à La Réunion est partenariale que ce soit au niveau du plan régional d'insertion des travailleurs handicapés (PRITH), co-financé par la DEETS et l'Agefiph, que du Handipacte. En cela elle est une force qui pallie l'éloignement d'avec l'hexagone.

C'est ce « faire ensemble » qui permet de construire des solutions d'accompagnement adaptées aux personnes en situation de handicap, avec une volonté commune de vouloir réduire les ruptures dans les parcours professionnels.

Ce sera un enjeu primordial dans les années à venir au regard du vieillissement des agents, de l'usure professionnelle et du risque de handicap.

L'ensemble des actions conduites en 2024 vont dans ce sens avec ce défi persistant de construire une société inclusive, en répondant au défi de l'accessibilité universelle, en combattant les préjugés et les stéréotypes encore trop prégnants dans notre société et sur notre territoire.

# ÇA S'EST PASSÉ À LA RÉUNION

<https://www.fiphfp.fr/nos-regions/la-reunion>

## UNE RENCONTRE REZ'HO POUR SE PRÉPARER À ACCUEILLIR UN APPRENTI EN SITUATION DE HANDICAP

Le jeudi 19 septembre 2024, le FIPHFP, à travers sa mission Handi-Pacte La Réunion, en partenariat avec l'Agefiph, a organisé une rencontre du Rez'Ho dans la salle du Blue Bayou de la Mairie de l'Étang Salé. 60 participants ont répondu présent à cet événement qui a réuni des acteurs publics et privés autour de la thématique « Se préparer pour accueillir un apprenti en situation de handicap ».

L'objectif de cette journée était de consolider les bonnes pratiques en matière de recrutement et d'intégration des apprentis tout en recherchant des solutions innovantes pour sécuriser leur parcours professionnel.

Après un café d'accueil, la matinée a été lancée par les discours introductifs de Laure Ben Moussi, représentante du FIPHFP, et d'Aïda Périchon pour l'Agefiph. Elles ont présenté un bilan des chiffres 2023 concernant l'apprentissage, tout en ouvrant une réflexion sur les défis actuels à relever.

### L'intelligence collective au service de l'innovation

Pour la première partie de la matinée, un atelier d'intelligence collective a été mené afin de faire émerger des modes de recrutement innovants. Les connaissances des participants étaient évaluées via plusieurs questions de mise en situations. Chaque groupe était encadré par un expert, qui partageait son expertise sur les dispositifs existants et les spécificités de chacun. De nombreux partenaires étaient présents : le CDG 974, Cap Emploi, France Travail, la mission locale, les OPCO ainsi que le Dispositif Emploi Accompagné.

### Radio PriTHaNOO : un atelier immersif et interactif

Le deuxième atelier, intitulé « Intégrer un apprenti en emploi », a pris la forme d'un podcast interactif animé par la journaliste Cendrine Molina. Inspirée d'une situa-

tion réelle, cette émission de radio immersive a permis à Fred, un jeune apprenti en situation de handicap embauché à la mairie fictive de Santa Apolonia, de raconter son expérience, accompagné de sa référente handicap, Anne Duval. Sophie Palma d'Amore (Handi-Pacte La Réunion) et Fleur Postaire (Agefiph) ont enrichi les échanges de leur expertise. Pour encourager l'interaction, après chaque scène, trois questions ont été posées au public, en l'occurrence les auditeurs de la radio PRiTHaNOO, afin de les faire réfléchir sur les bonnes pratiques pour répondre aux principales situations problématiques rencontrées lors de la phase d'intégration.

### Le FIPHFP et l'AGEFIPH pour accompagner la transition vers l'emploi

Le troisième atelier, « Pérenniser son emploi », a été joué avec le même format d'interview radiophonique avec Fred et sa référente handicap. Cette fois, l'accent a été mis sur la sécurisation des parcours professionnels. Le public a été invité à réagir sur les dispositifs d'accompagnement et les aides financières disponibles. Les interventions de Laure Ben Moussi (FIPHFP) et de Jessica Idmont-Maillot, Référente Ressource Handicap Formation, ont apporté des éclairages sur les solutions proposées conjointement par l'Agefiph et le FIPHFP pour garantir une transition réussie vers l'emploi.

Pour conclure la journée, Laure Ben Moussi a présenté les aides communes FIPHFP-Agefiph visant à faciliter l'intégration des alternants en situation de handicap dans les structures d'accueil.

Les participants ont affirmé avoir beaucoup appris via cette matinale originale, instructive et divertissante. L'émission a été enregistrée et sera bientôt disponible en replay sur la chaîne YouTube du FIPHFP.

## LE DIABÈTE AU PROGRAMME DE LA 15<sup>ÈME</sup> ÉTAPE DU TOUR DE FRANCE DES HANDICAPS INVISIBLES À LA RÉUNION

Le 9 octobre, le Conseil Départemental de Saint-Denis a accueilli la 15<sup>e</sup> étape du Tour de France des Handicaps Invisibles, consacrée au diabète, une pathologie invisible mais omniprésente. Cet événement, qui a rassemblé 110 participants, a permis de sensibiliser le public à cette maladie et ses impacts.

### Les handicaps invisibles : une réalité ignorée

L'événement a commencé par un rappel marquant : 80 % des handicaps sont invisibles. Une vidéo réalisée par l'université de La Réunion a recueilli les perceptions des agents et étudiants sur cette réalité. Le diabète, souvent méconnu, a été abordé dans le cadre des maladies

chroniques comme l'endométriose ou la sclérose en plaques, qui partagent des enjeux similaires en termes de soins et d'inclusion.

### Comprendre et agir sur le diabète

La première table ronde, animée par le Pr Estelle Nobecourt, diabétologue au CHU de La Réunion-Nancy, a exploré les différents types de diabète et leurs conséquences. Une étude de l'Observatoire Régional de Santé (ORS) a révélé une prévalence alarmante : plus de 14 % de la population réunionnaise est concernée, avec 44 000 personnes en âge de travailler. Des débats ont émergé sur l'importance du dépistage

précoce et des dispositifs d'accompagnement, impliquant des acteurs comme la plateforme Sophia, le PRND (Programme Réunionnais de Nutrition Diabète) et des associations locales telles que l'ADN et l'ADJ.

### Une mobilisation collective pour un enjeu majeur

Cette étape a permis d'éclairer les moyens d'améliorer l'intégration des personnes diabétiques dans la vie professionnelle. Les témoignages, les échanges avec les experts et les pistes d'action concrètes ont enrichi les réflexions sur le sujet. La matinée s'est terminée par un cocktail déjeunatoire qui a favorisé des discussions informelles dans une ambiance conviviale.

## TROPHÉES DE L'INSERTION 2024 : DES EMPLOYEURS ENGAGÉS POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE

### Un coup d'envoi marquant pour la SEEPH

Le lundi 18 novembre, le Village By CA à La Réunion a accueilli la cérémonie des Trophées de l'Insertion 2024, marquant le début de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH). Sous le thème « Handicap et parcours professionnel : comment assurer une égalité des chances ? », cet événement a mis en lumière l'engagement des employeurs en faveur d'une société plus inclusive.

### Des initiatives variées récompensées

Dans le cadre du Plan Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés (PRITH), 18 employeurs publics et privés ont été distingués pour leurs actions exemplaires en matière d'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap. Ces distinctions ont couvert des catégories variées :

- Recrutement et intégration : Balise Psy (secteur privé) et l'Académie de La Réunion (secteur public).
- Accueil d'apprentis : Biotope (secteur privé) et la Mairie de Saint-Denis (secteur public).
- Maintien dans l'emploi : SEMTO (secteur privé) et le Département de La Réunion.
- Reconversion professionnelle : Fondation Père Favron (secteur privé), le CHU de La Réunion et la Mairie du Port (secteur public).

- Accessibilité numérique : Simplon pour son travail inclusif dans le domaine du numérique.
- Sensibilisation : SFR Réunion pour ses actions continues et le Département pour ses efforts à sensibiliser ses agents.
- Intégration depuis le milieu protégé : Groupe Macé.
- Référents handicap : Groupe Caillé, CHOR, EPSMR et AREFIP pour leur engagement structurant.
- Prix Coup de cœur Innovation & Partenariat : Université de La Réunion pour ses avancées en accessibilité numérique et le Diplôme Universitaire Référent Accessibilité Numérique.
- Prix Coup de cœur : SCOPAD pour l'intégration d'une salariée en situation de handicap dans sa crèche d'entreprise.

### Une cérémonie pleine d'émotion

L'après-midi a été animée par des performances artistiques originales, des sketches humoristiques et des quizz interactifs adaptés à chaque catégorie. En clôture, l'artiste Anne-Sophie Toutain a présenté un slam poignant inspiré des échanges et témoignages de la journée. Avec 57 dossiers soumis par 38 employeurs, cette édition réaffirme la nécessité d'un engagement collectif pour une égalité des chances durable.

## LE SDIS DE LA RÉUNION S'ENGAGE AUX CÔTÉS DU FIPHFP

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours de La Réunion (SDIS 974) a conclu une convention de partenariat avec le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP). Cette collaboration, signée par Sophie Arzal, présidente du conseil d'administration du SDIS 974, en présence de Gilles Hubert, membre du CASDIS et président du comité de pilotage de la politique handicap de l'établissement, ainsi que de Laure Ben Moussi, directrice territoriale handicap du FIPHFP, marque un tournant important dans la politique handicap de l'île.

### Une nouvelle politique handicap pour le SDIS de La Réunion

Cette convention, d'une durée d'un an (du 1er janvier au 31 décembre 2024), vise à structurer et renforcer la politique handicap du SDIS 974 afin d'atteindre un taux réglementaire de 6 % d'emploi de travailleurs handicapés. Le projet, soutenu par un budget global de 72 000 euros (dont 60 000 euros financés par le FIPHFP et 12 000 euros par le SDIS), permettra de développer des actions concrètes pour favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap au sein de l'organisation.

# CHIFFRES CLÉS

(Déclaration 2024 – Situation au 31/12/2023) - Hors employeurs nationaux. Le taux d'emploi et les BOE sont calculés sur la base déclarative des employeurs assujettis avec ou sans contribution (hors employeurs ayant fait l'objet d'une contribution forfaitaire).

**6,37 %** vs 6,03 % en 2023

## TAUX D'EMPLOI DIRECT DANS LA FONCTION PUBLIQUE

**4,35 %**

vs 3,68 % en 2023

dans la fonction publique **D'ÉTAT**



**6,24 %**

vs 5,71 % en 2023

dans la fonction publique **HOSPITALIÈRE**



**6,58 %**

vs 6,33 % en 2023

dans la fonction publique **TERRITORIALE**



**2 745** vs 2 607 en 2023

## BÉNÉFICIAIRES DE L'OBLIGATION D'EMPLOI

**117**

vs 100 en 2023

dans la fonction publique **D'ÉTAT**



**589**

vs 529 en 2023

dans la fonction publique **HOSPITALIÈRE**



**2 039**

vs 1 978 en 2023

dans la fonction publique **TERRITORIALE**



**794** vs 447 en 2023

## RECRUTEMENTS

**51**

dans la fonction publique **D'ÉTAT**



**63**

dans la fonction publique **HOSPITALIÈRE**



**680**

dans la fonction publique **TERRITORIALE**



**54** vs 44 en 2023

## MAINTIENS DANS L'EMPLOI

**4**

dans la fonction publique **D'ÉTAT**



**0**

dans la fonction publique **HOSPITALIÈRE**



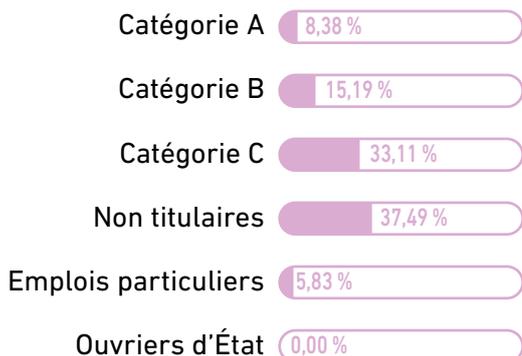
**50**

dans la fonction publique **TERRITORIALE**

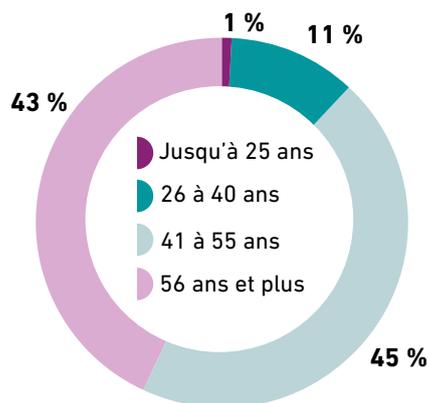


# LES BOE EN 2024

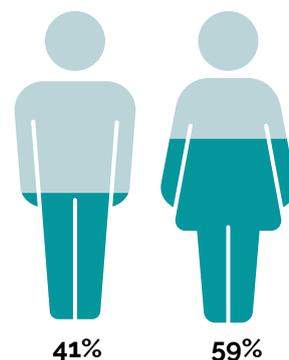
## STATUT



## ÂGE



## GENRE



## CATÉGORIE

Agents ayant fait l'objet d'un placement en Période de Préparation au Reclassement (PPR)	0,00%
Agents ayant fait l'objet d'une décision de reclassement	4,34%
Agents recrutés sur un emploi réservé	0,07%
Bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH)	0,33%
Sapeurs-pompiers volontaires titulaires d'une rente ou d'une allocation d'invalidité	0,00%
Titulaires d'une Allocation Temporaire d'Invalidité (ATI)	1,60%
Titulaires d'une carte d'invalidité ou d'une carte mobilité inclusion portant la mention « invalidité »	0,33%
Titulaires d'une pension d'invalidité	1,57%
Titulaires d'une rente d'invalidité avec une incapacité permanente au moins égale à 10 %	1,89%
Travailleurs reconnus handicapés par la CDAPH (RQTH et assimilé)	84,04%
Travailleurs sur emplois particuliers	5,83%

## DÉTAIL DES EFFECTIFS

	EFFECTIFS (ETR)				BOE				TED			
	FPE	FPH	FPT	TOTAL	FPE	FPH	FPT	TOTAL	FPE	FPH	FPT	TOTAL
LA RÉUNION	2 687	9 433	31 004	43 124	117	589	2 039	2 745	4,35%	6,24%	6,58%	6,37%

Source : Recueil statistiques – Pôle contrôle de gestion de la DPS/CDC.

## LES CONTRIBUTIONS EN 2024

Sources : Contrôle de gestion de la DPS/CDC ; Relevés de décision du Comité d'engagement ; PV des Comités nationaux et locaux ; Outil TRIO – Données hors employeurs nationaux.

**598 937 €** vs 681 683 € en 2023  
**CONTRIBUTIONS ÉMISES**

**104 038 €**  
dans la fonction  
publique **D'ÉTAT**



**0 €**  
dans la fonction  
publique **HOSPITALIÈRE**



**494 899 €**  
dans la fonction  
publique **TERRITORIALE**



**1 468 650 €** vs 928 674 € en 2023  
**INTERVENTIONS DIRECTES FINANÇÉES**

**142 934 €**  
dans la fonction  
publique **D'ÉTAT**



**37 930 €**  
dans la fonction  
publique **HOSPITALIÈRE**



**1 287 787 €**  
dans la fonction  
publique **TERRITORIALE**



**20 118 €**  
vs 22 509 € en 2023

**DANS LE CADRE DES  
AIDES PLATEFORME**

**9 849 €**  
dans la fonction  
publique **D'ÉTAT**

**0 €**  
dans la fonction  
publique **HOSPITALIÈRE**

**10 270 €**  
dans la fonction  
publique **TERRITORIALE**



**1 448 532 €**  
vs 906 165 € en 2023

**AU TRAVERS DES  
CONVENTIONS  
EMPLOYEURS**

**133 085 €**  
dans la fonction  
publique **D'ÉTAT**

**37 930 €**  
dans la fonction  
publique **HOSPITALIÈRE**

**1 277 517 €**  
dans la fonction  
publique **TERRITORIALE**



**DONT 0 €**  
**EN FAVEUR DE**  
**L'APPRENTISSAGE**

## LES CONVENTIONS EN 2024

**11** CONVENTIONS VALIDÉES EN 2024  
PAR LE COMITÉ LOCAL  
POUR UN TOTAL DE  
**2 998 397 €**

### 4 Primo Conventions

**730 293 €**

**2** dans la fonction  
publique **D'ÉTAT**  
**371 322 €**



**2** dans la fonction  
publique **TERRITORIALE**  
**358 971 €**



### 7 Renouvellements

**2 268 104 €**

**1** dans la fonction  
publique **D'ÉTAT**  
**233 000 €**



**3** dans la fonction  
publique **HOSPITALIÈRE**  
**1 054 226 €**



**3** dans la fonction  
publique **TERRITORIALE**  
**980 878 €**



# ANNEXES

## LE COMITÉ LOCAL

### FONCTION PUBLIQUE D'ÉTAT

Le Préfet de région ou son représentant

#### Titulaires

Isabelle GRONDIN  
Vincent CAZAUBON

#### Suppléants

Barbara FÉLICIE  
Hélène COUIC

### FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

#### Titulaires

Amandine HOARAU  
Régine CHANE-HONG  
Karine MOUNIEN

#### Suppléants

Flora AUGUSTINE-ETCHEVERRY  
Evelyne CORBIÈRE  
Christine PIANG SIONG

### FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

#### Titulaires

Marie-Catherine MARGUERITE  
Sylvain BATY

#### Suppléants

Christelle ALHAIRE  
Valérie BAILLIF

## ORGANISATIONS SYNDICALES REPRÉSENTATIVES AU PLAN NATIONAL

#### Titulaires

Patricia POINTECOUTEAU  
Janick CIDNEY  
Patrick JAYME  
Caroline GALLIN  
Frédéric TURBAN  
Lydie FAUSTIN REALE  
Magali BILLARD  
Melissa Marie Cindy THOMAS

#### Suppléants

Frédérique LEBEAU  
Fabrice Willie GRONDIN  
Nadège VITRY  
Jacky FRANÇOISE  
Daniella FERINOUT  
Jocelyne LATCHIMY  
Dany GICQUIAUD  
Willy ZETTOR

## ASSOCIATIONS OU ORGANISMES REGROUPANT DES PERSONNES HANDICAPÉES

#### Titulaires

Véronique MAILLOT  
Bertrand BAREIGTS  
David HOAREAU  
Pascal ALLARD

#### Suppléants

Daphnée SCHOTT  
Marylène SINGABRAYEN-TAMPIGNY  
Chantal TECHER  
Hestel TANIÈRES JAFFRE

## PERSONNALITÉS COMPÉTENTES DANS LE DOMAINE DU HANDICAP

Aïda PERICHON  
Moïse FONTAINE  
Laurent MORTELETTE

## SÉANCES DU COMITÉ LOCAL

2 février

19 mars

6 juin

10 septembre

31 octobre

## GLOSSAIRE

**AGEFIPH**: Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées.

**ARS**: Agence régionale de santé.

**BOE**: Bénéficiaire de l'obligation d'emploi.

**Cap emploi**: Organismes de placement spécialisés (OPS) exerçant une mission de service public, en charge de la préparation, de l'accompagnement, du suivi durable et du maintien dans l'emploi des personnes handicapées.

**CCAS**: Centre communal d'action sociale

**CD**: Conseil départemental

**CDG**: Centre de gestion de la Fonction publique.

**CEP**: Conseiller en évolution professionnelle.

**CHEOPS**: Conseil national handicap & emploi des organismes de placement spécialisés.

**CHRU**: Centre hospitalier régional universitaire.

**CNFPT**: Centre national de la fonction publique territoriale.

**DEA**: Dispositif emploi accompagné

**DGAFP**: Direction régionale de l'administration et de la Fonction publique

**DINUM**: Direction interministérielle du numérique de l'état.

**DOETH**: Déclaration obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés.

**DREETS**: Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités.

**DTH**: Directeur/trice territorial/e au handicap.

**DuoDay**: Journée nationale pendant laquelle un employeur public, privé ou une association accueille une personne en situation de handicap, qui forme un duo avec un professionnel volontaire pour découvrir son quotidien.

**EA**: Entreprise adaptée.

**EHESP**: École des hautes études en santé publique.

**ESAT**: Établissement et service d'aide par le travail.

**ESMS**: Établissement ou service social ou médico-social.

**ETR**: Effectif total rémunéré.

**FALC**: Facile à lire et à comprendre.

**FFH**: Fédération française handisport.

**FIPHFP**: Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique.

**FPE**: Fonction publique d'État.

**FPH**: Fonction publique hospitalière.

**FPT**: Fonction publique territoriale.

**Handi-Pacte**: Dispositif du FIPHFP et outil régional d'appui, d'animation et de développement de partenariats destiné à accompagner les employeurs publics dans leurs démarches d'insertion et de maintien des agents en situation de handicap.

**MDPH**: Maison départementale des personnes handicapées.

**PFRH**: Plate-forme régionale d'appui interministériel à la gestion des ressources humaines.

**PPR**: Période de préparation au reclassement.

**PRITH**: Plan régional d'insertion des travailleurs handicapés.

**PRST**: Plan régional de santé au travail.

**RGAA**: Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité.

**RQTH**: Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé.

**SEEPH**: Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées.

**SPE**: Service public pour l'emploi.

---

**TH**: Travailleur handicapé.

**TMS**: Troubles musculosquelettiques.

**TSA**: Troubles du spectre de l'autisme.



NOTES

Retrouvez plus d'informations sur  
[www.fiphfp.fr](http://www.fiphfp.fr)

**Fonds pour l'insertion des personnes  
handicapées dans la Fonction publique**

12 avenue Pierre Mendès France  
75914 Paris Cedex 13

Téléphone : 01 58 50 99 33  
e-mail : [eplateforme.fiphfp@caissedesdepots.fr](mailto:eplateforme.fiphfp@caissedesdepots.fr)

